

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° II-3791

présenté par
Mme Moutchou, Mme Firmin Le Bodo, M. Moulliere, M. Guerin, M. Marcangeli, M. Albertini,
M. Alfandari, Mme Bellamy, M. Benoit, M. Berrios, M. Bouyx, M. Brard, Mme Colin-Oesterlé,
M. Gernigon, Mme Gérard, M. Henriet, M. Jolivet, M. Kervran, M. Lam, Mme Le Hénanff,
M. Lemaire, Mme Lise Magnier, M. Marle, Mme Mesnard, M. Patrier-Leitus, Mme Piron,
M. Plassard, M. Portarrieu, Mme Rauch, M. Roseren, Mme Saint-Paul, M. Thiébaut, M. Valletoux
et Mme Violland

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Justice »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Justice judiciaire	0	0
Administration pénitentiaire	0	0
Protection judiciaire de la jeunesse	0	0
Accès au droit et à la justice	0	0
Conduite et pilotage de la politique de la justice	0	480 000 000
Conseil supérieur de la magistrature	0	0
Respect de la loi n° 2023-1059 du 20 novembre 2023 d'orientation et de programmation du ministère de la Justice (ligne nouvelle)	480 000 000	0
TOTAUX	480 000 000	480 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement d'appel vise à alerter sur le non-respect des engagements inscrit dans la loi de programmation pour la Justice.

Le Groupe Horizons & Indépendants regrette en effet que ce budget ne s'inscrive pas dans la trajectoire prévue par la loi de programmation pour la Justice du 20 novembre 2023 : pour 2025, il devrait prévoir 480 millions d'euros supplémentaire et des créations d'emplois plus importantes compte tenu de l'objectif fixé de +10 000 d'ici 2027.

Nous tenons à rappeler le rôle essentiel que joue la Justice dans la société et qui, malheureusement, a fait d'un sous-investissement chronique jusqu'en 2017. Depuis le début du premier quinquennat du président de la République actuel, le budget de la Justice a augmenté de plus de 40 % et de 26 % ces trois dernières années. Ces budgets inédits ont mis fin à plus de trente ans de « clochardisation » de la Justice.

Le Groupe Horizons & Indépendants est parfaitement lucide sur la nécessité que chaque ministère contribue à l'effort compte tenu de la situation budgétaire que connaît notre pays. Néanmoins, les budgets précédents étaient en réalité des budgets de « rattrapage » justifiant que ces dernières bénéficient d'augmentations particulièrement significatives. Il est important de rappeler que sur 100 € d'impôts, ce sont 4 € qui sont consacrés à la Justice contre 562 € pour la protection sociale, 46 € pour les transports ou encore 22 € pour la recherche.

Le présent amendement créé ainsi un nouveau programme intitulé « Respect de la loi n° 2023-1059 du 20 novembre 2023 d'orientation et de programmation du ministère de la Justice » abondé à hauteur de 480 M€. **Pour des questions de recevabilité financière et sans volonté politique de diminuer les ressources du programme concerné**, il retransche 180 M€ à l'action 04 « Gestion de l'administration centrale » dont 90 M€ prélevés sur le titre 2, 250 M€ à l'action 09 « Action informatique ministérielle » dont 50 M€ prélevés sur le titre 2 et 50 M€ à l'action 10 « Politique RH transverses » hors titre 2, du programme 310 « Conduite et pilotage de la politique de la justice ».

Le Groupe Horizons & Indépendants demande au Gouvernement de lever le gage.